

Grandes cultures

Picardie

N° 20 21 juin 2016

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

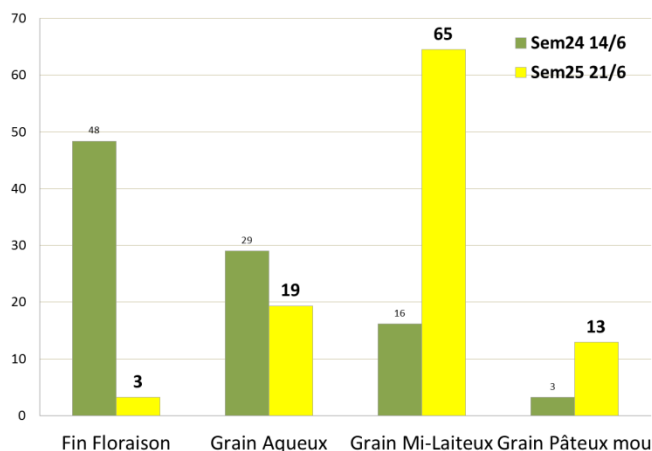
- **BLE** : Stade mi-remplissage des grains. De nombreux symptômes s'extériorisent maintenant sur épi. Début de sénescence sur feuilles.
- **ORGES DE PRINTEMPS** : Situation sanitaire variable.
- **POIS** : Tordeuses du pois et Pucerons verts à surveiller.
- **FEVEROLES DE PRINTEMPS** : Pleine floraison à fin floraison. Le botrytis, l'anthracnose et le mildiou sont fréquents et virulents.
- **MAIS** : Limaces à surveiller si les pluies persistent; pucerons à surveiller également.
- **BETTERAVES** : Les taches observées sont de la bactériose, les betteraves adventices émergent des industrielles !
- **NOTE** : *Xylella fastidiosa*

BLE

Stade

Cette semaine, 31 parcelles de blé ont été observées. Les parcelles débutent leur remplissage avec 19% au stade grain « aqueux », 65% au stade grain mi-laiteux et 13% au stade grain pâteux mou.

Evolution des Stades du blé (% parcelles)



Fusariose sur épis

Comme on le craignait, de nombreux symptômes de fusariose commencent maintenant à s'extérioriser sur épis. La fusariose des épis est causée par un complexe de champignons appartenant à deux genres, *Fusarium* spp et *Microdochium* spp, dont les **symptômes sont parfois très similaires et la distinction très délicate**.

Si le rachis est affecté, il s'agit de *F. graminearum*. De même, l'observation **de tronçons d'épis échaudés, de couleur rose orangée** oriente le diagnostic vers *F. graminearum*.

A l'inverse, si des **épillets isolés sont touchés, il s'agit probablement de *Microdochium***. Mais ce n'est pas une règle stricte. Un autre symptôme peut être observé dans les parcelles : une petite auréole brune au niveau de la glume avec un centre blanc. Ce symptôme est plutôt causé par des espèces opportunistes qui apparaissent quand la pression des espèces majoritaires (*F. graminearum*, *M. nivale*, et *M. majus*) est faible. Enfin, à la différence du genre *Fusarium*, ***Microdochium* est capable également d'attaquer les feuilles** avec une plage vert-bouteille, d'aspect huileux qui évolue en une nécrose présentant souvent un aspect concentrique. (cf. photos 1 à 5).



Photo 1 = Epi présentant un symptôme causé par *Fusarium graminearum*



Photo 2 = Epi présentant un symptôme causé par *Microdochium majus*



Photo 3 = Epi présentant un symptôme causé par *Fusarium langsethiae*



Photo 4 = Epi présentant un symptôme causé par *Fusarium trincinctum*



Symptôme de *Microdochium* sur feuille (photo Arvalis)

symptômes de fusariose sur épi (Arvalis-Institut du végétal)

Des glumes brun-violacé : bactériose ou réaction variétale ?

Extrait de la note Arvalis-Institut du végétal du 20 juin 2016 (Jean Yves MAUFRAS, Claude MAUMENE, Romain VALADE)

En cette fin de campagne très humide, on observe également sur épis des colorations allant du brun foncé au noir violacé, partant de la pointe des glumes, sous forme de stries (cf. photo). Ces symptômes nommés **Black Chaff** de manière générique, peuvent être la conséquence de deux réactions complètement différentes et sont, a priori, sans impact sur la qualité du grain.

- **Une réaction variétale nommée «Pseudo-Black Chaff» ou «mélanisme»** en réponse à un stress non spécifique. Certaines variétés produisent des pigments, les mélanines, qui sont à l'origine de cette coloration. Sans aucun impact sur le rendement ou la qualité des récoltes, les stries peuvent être présentes sur les glumes, les rachis et le col de l'épi mais ne seront généralement pas visqueuses. Le grain apparaît parfaitement sain. Enfin, dans les mêmes conditions pédoclimatiques, la réaction sera assez homogène entre les épis d'une même variété.
- **Des bactérioses à la répartition hétérogène :** Le Black Chaff sensu stricto est une maladie causée par une bactérie nommée *Xanthomonas campestris* pv. *translucens*. Cette bactérie est, soit transmise par semence, soit par un inoculum provenant des débris ou des hôtes alternatifs. Elle se développe de manière épiphyte sur les feuilles et remonte les étages foliaires, véhiculée par les éclaboussures de pluie (splashing) jusqu'à l'épi. Si les symptômes observés sur les glumes sont similaires à ceux décrits précédemment, les stries présentent un aspect visqueux associé au développement des bactéries. Contrairement à une réaction variétale, les grains sont touchés et les feuilles peuvent également présenter des nécroses.



Symptômes typiques de Black Chaff ou Pseudo-Black Chaff : les glumes prennent une couleur allant du brun foncé au noir violacé sous forme de stries partant de la pointe. (Photo : Arvalis-Institut du végétal)

Ces symptômes ne doivent pas être confondus avec la septoriose des épis. Seule *Septoria nodorum* est capable de générer des symptômes sur les épis, avec présence de pycnides sur glume. Mais depuis les années 80, *Septoria nodorum* est quasiment absente (sauf sur blé dur et orge) et c'est *septorio tritici* qui domine très largement.

Symptômes physiologiques sur feuille

Des symptômes physiologiques de type « grillure » pollinique (ou non), s'observent ponctuellement. Après des journées très orageuses et lourdes, l'accumulation d'eau sur le feuillage puis l'ensoleillement passager a pu créer, par phénomène de « loupe », un stress abiotique pour la plante. **Pour reconnaître les symptômes**, généralement la zone la plus exposée au soleil est touchée et la face inférieure de la feuille n'est pas atteinte. La mise en incubation 24h dans une bouteille, permet de confirmer le diagnostic, s'il n'y a pas de fructification de champignons.



Grillure pollinique (ou non) sur feuille de blé (Mathilde Lheureux : CA80)

Maladies foliaires

Les parcelles sont toutes au stade remplissage et les maladies foliaires continuent de s'étendre, là où les feuilles ne sont pas encore entrées en sénescence.

- Toutes les 27 parcelles notées présentent des symptômes de septoriose à des fréquences moyennes de 68% des F1, 78% des F2 et 90% des F3 touchées.
- **La rouille jaune** est encore signalée, mais les symptômes sont maintenant moins sporulants et il n'est pas rare de trouver la forme de conservation (téleutosores) en stries nécrotiques noires.
- **La rouille brune** est ponctuellement signalée dans 3 parcelles, mais les conditions toujours très fraîches ne lui sont pas favorables et les feuilles rentrent maintenant en sénescence.

Ravageurs de printemps

Les conditions climatiques sont toujours défavorables au développement des ravageurs avec un temps toujours pluvieux et venteux.

- Les pucerons sur épi ont quasiment disparu (sauf dans 2 parcelles, signalés à des fréquences très faibles de respectivement 1% et 2% d'épis porteurs d'au moins 1 puceron).
- Absence de cécidomyies orange : **fin du risque**.

Seuil de nuisibilité pucerons :

=> 1 épi sur 2 colonisé par au moins 1 puceron du stade floraison au stade grain laiteux-pâteux.

ORGE DE PRINTEMPS

Sur les 2 parcelles observées cette semaine, les stades varient de fin d'épiaison à fin floraison.

La parcelle de Planet est toujours assez saine. La parcelle d'Irina présente quelques symptômes d'helminthosporiose sur F3 (30%) et de rhynchosporiose sur F3 (30%) et F2 (10).

Seuil de nuisibilité maladies : du stade 1 nœud jusqu'à l'épiaison, plus de 10% des 3 dernières feuilles touchées par le cortège de maladies sur variétés sensibles et plus de 25% des 3 dernières feuilles sur variétés tolérantes.

POIS PROTEAGINEUX

Stades :

Stade pois de printemps : de jeunes gousses plates à fin floraison.

Stade pois d'hiver : de jeunes gousses plates à SLA*

Cette semaine, ont été observées :

- 12 parcelles en Picardie ;
- 2 parcelles en Nord-Pas-de-Calais ;

*SLA : stade limite d'avortement : la gousse atteint ce stade quand elle mesure plus de 0.8cm d'épaisseur. Au-delà de ce stade, le remplissage des graines se fait, la gousse ne peut plus avorter.



Jeune gousse plate (C. GAZET, CA59-62).

Tordeuses :

Tordeuses du pois : cumuls des captures au 21 juin 2016

Malgré les intempéries de la semaine dernière, le vol des tordeuses du pois se poursuit dans la région .

Au stade «gousses plates du 2ème étage fructifère», les seuils indicatifs de risque sont de :

- 400 captures cumulées pour les pois destinés à l'alimentation animale,
- 100 captures cumulées pour les pois destinés à l'alimentation humaine ou la production de semences.

département	commune	Stade	Captures	cumul
02	BARISIS	JG plates	18	32
02	FLAVY-LE-MARTEL	fin floraison	3	9
02	CHAMPS	SLA	2	35
59	AUCHY-LEZ-ORCHIES	fin floraison	7	20
60	CATENOY	JG plates	194	421
80	SAINT-SAUVEUR (*)	JG plates	54	205
80	ESSERTAUX	fin floraison	69	119
80	AILLY-SUR-NOYE	JG plates	50	95
80	BREILLY	JG plates	18	182
80	BOUSSICOURT	JG plates	220	382

* Pois d'hiver

Analyse de risque

Les pois sont dans la période sensible aux tordeuses. Selon le débouché **le seuil est atteint dans plusieurs situations** : c'est le cas sur 5 sites (50 %) où le seuil est atteint si les pois sont destinés à l'alimentation humaine ou la production de semences.

Pour les récoltes destinées à l'alimentation animale, les captures **dépassent le seuil indicatif de risque sur un site** (Catenoy dans l'Oise).

La période de risque pour la tordeuse se termine avec l'apparition du stade **Fin du Stade Limite d'Avortement** * soit fin floraison + 2-3 semaines.

Pucerons verts du pois :

Avec les conditions climatiques de ces derniers jours, les observations de pucerons verts en parcelle sont moins nombreuses que la semaine dernière. **Les observations effectuées sont inférieures au seuil indicatif de risque. Elles ne dépassent pas les 10 pucerons par plantes.**

département	commune	Stade	Nombre moyen de pucerons verts
02	BARISIS	JG plates	0
02	CHAMPS	SLA	0
02	FLAVY-LE-MARTEL	fin floraison	0
59	AUCHY-LEZ-ORCHIES	fin floraison	0
60	CATENOY	JG plates	0
80	ESSERTAUX	fin floraison	1 à 10
80	BOUSSICOURT	JG plates	1 à 10
80	VIGNACOURT	JG plates	1 à 10
80	SAINT-GRATIEN	JG plates	1 à 10

Afin d'estimer la population de pucerons verts présente, il convient de placer un support blanc rigide (feuille A4) dans la végétation et secouer le feuillage, puis de dénombrer les pucerons sur ce support blanc. L'opération doit être renouvelée une dizaine de fois, afin d'obtenir un nombre moyen de pucerons verts par pied de pois.

Le seuil indicatif de risque est de 30 pucerons verts par pied, entre les stades « élancement de la tige principale » (premiers boutons floraux visibles) et « fin floraison + 8 à 10 jours » (méthode support blanc). Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse de progression de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires.

Analyse du risque

Les pluies de ces derniers jours sont peu favorables à l'activité des pucerons. **La pression pucerons diminue.**

Certaines parcelles de pois d'hiver sortent de la période de risque.

L'observation des populations d'auxiliaires est également importante car ils peuvent permettre le contrôle des populations à des niveaux inférieurs au seuil de risque. Cette semaine, coccinelles, syrphes et pucerons parasités sont toujours observés dans les parcelles du réseau.

*FSLA : fin du stade limite d'avortement : toutes les gousses de la plante ont atteint une épaisseur de 0.8cm ; le nombre de gousses et de graines est fixé, on passe en phase de remplissage des graines.

Ascochyte (anciennement Anthracnose) :

Les pluies de ces derniers jours favorisent le développement de la maladie. Cette semaine, **la maladie continue de progresser sur les pois de printemps**. C'est la partie inférieure des plantes qui est la plus touchée.

Dans le réseau, les estimations du pourcentage de feuilles avec présence de symptômes de cette maladie sur la végétation sont de :

Ascochyte	Pois de Printemps
Moitié supérieure	5 à 100 % (4 parcelles)
Moitié inférieure	10 à 100% (8 parcelles)



Bactériose sur stipule de pois (source : Terresinovia)

Période de risque

Sur le **pois d'hiver** : de 6 feuilles jusqu'au stade limite d'avortement.

Sur le **pois de printemps** : du stade début floraison jusqu'au Stade Limite d'Avortement.

Analyse de risque

Actuellement, le risque reste donc très élevé. Les conditions climatiques annoncées (doux et humide) sont favorables à la maladie. Il convient donc de surveiller attentivement les parcelles, en particulier celles où la maladie est déjà présente.

Attention également à ne pas confondre ascochyte et bactériose, très présente dans les parcelles de pois d'hiver cette année.



Ascochyte du pois (= anthracnose) sur stipule de pois (source : Terresinovia)

Botrytis

Celui-ci est observé sur 5 parcelles de pois de printemps, avec 10 à 30% des gousses présentant des symptômes.

Il s'agit d'une pourriture grise qui s'installe sur les pétales puis sur les gousses ou à l'aisselle des feuilles, à la suite de la chute de pétales contaminés.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Analyse de risque

Les facteurs favorables au développement du botrytis sont une forte hygrométrie et des températures élevées (proches de 18-20°C). **Le temps annoncé pour les jours à venir est favorable à la maladie.**

Aphanomyces

Voir BSV de la semaine dernière.



Symptômes d'aphanomyces (source : Terresinovia)

FEVEROLE DE PRINTEMPS

Stades : pleine floraison à fin floraison.
Cette semaine 11 parcelles ont été observées

Pucerons Verts :

Les pucerons verts ne sont pas signalés cette semaine. Les conditions climatiques de ces derniers jours ne sont pas favorables à leur développement.

Le puceron vert n'est pas nuisible sur la féverole.

Pucerons noirs :

Les pucerons noirs comme les pucerons verts, ne sont pas signalés ni sous forme d'individus isolés ni sous forme de colonies constituant des manchons. **La surveillance des pucerons doit être maintenue** jusqu'à la fin du remplissage des grains.

Le seuil de nuisibilité du puceron noir est atteint lorsque plus de 10 % des plantes sont porteuses de manchons (un manchon est constitué de pucerons accolés sur au moins 1 cm).

Bruches :

Les bruches adultes sont toujours présentes dans les parcelles. Cet insecte est très actif dès que les températures sont supérieures à 20°C, et c'est dans ces conditions qu'il va pondre sur les gousses.

Il est alors plus actif et ses déplacements sur la plante sont faciles à observer.

Malgré les conditions pluvieuses et les rares journées durant lesquelles les températures leur ont été favorables, des pontes sont déjà observables sur les premières gousses.

Actuellement le stade jeune gousse de plus de 2 cm se situe entre le 6ème et 9ème étage florifère.

La remontée prévue des températures devrait être particulièrement **favorable à l'activité de cet insecte et à la ponte dans les prochains jours.**



Pontes de bruches sur jeune gousse A Tournier CA Aisne

Le seuil indicatif de risque est atteint si les températures moyennes sont supérieures à 20 °c pendant deux jours consécutifs et si les premières gousses font plus de deux centimètres de longueur



Pupe de syrphe S VANDERHAEGHE CA Nord Pas de Calais

Auxiliaires :

Les coccinelles, les chrysopes et les syrphes adultes sont présents sur les parcelles.

Les conditions climatiques pluvieuses et froides ne leur sont pas favorables.

Ces auxiliaires représentent un premier rempart contre le développement des pucerons qui, pour l'instant, ne sont pas signalés.

Il faudra tenir compte de ces présences dans les interventions des jours à venir .

Le botrytis :

Des symptômes de botrytis sont assez fréquents.

Ces attaques sont observées sur les feuilles basses et hautes des plantes . Les attaques sont souvent présentes par « taches » de quelques plantes.

Certaines parcelles présentent des attaques spectaculaires avec près de la moitié des plantes porteuses de symptômes.

On ne connaît pas de nuisibilité de ce champignon qui est souvent présent avec l'anthracnose et le mildiou.

Le mildiou :

Les conditions climatiques humides de la saison sont particulièrement favorables au mildiou. Il est présent sur de nombreuses parcelles qui dans la plupart des cas, n'ont pas reçu de protection sur la semence..

Le mildiou est souvent présent dans un complexe: Botrytis/ Anthracnose / Mildiou

On ne connaît pas la nuisibilité du mildiou sur cette culture même si cette année on peut douter des conséquences de ces attaques. En effet, des attaques très importantes sont signalées sur fèves d'hiver. Ces dégâts parfois impressionnants montrent cette année une nuisibilité certaine à contrario des autres années.

L'anthracnose :

Ce champignon est observé sur la majorité des parcelles, observées à la fois sur les feuilles supérieures et aussi à l'intérieur de la végétation ..

Le nuisibilité de l'anthracnose n'est pas démontrée sur cette culture .



Anthracnose sur feuille de fèves
C GAZET CA Nord Pas de Calais

La rouille :

La rouille n'est pas observée cette semaine.

Les conditions douces et humides pourraient lui être favorables: il faut maintenir la surveillance jusqu'à la fin du remplissage des grains.

La nuisibilité de ce champignon peut être très importante. Cette maladie doit être prise en compte dès son apparition sur les parcelles. Une surveillance attentive des parcelles doit être maintenue.

MAÏS

Stade : de 6 à 10 feuilles visibles.

Cette semaine, 9 parcelles de maïs ont été observées.

Pucerons :

Cette semaine, comme les semaines précédentes, **2 espèces de pucerons** sont observées sur le réseau d'observation :

- ***Metopolophium dirrhodum*** : sur 7 parcelles observées, 2 parcelles présentent 1 à 10 pucerons/plante. **Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.**
- ***Sitobion avenae*** : sur 7 parcelles observées, 3 parcelles présentent 1 à 10 pucerons/plante. **Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint.**
- ***Rhopalosiphum padi*** : l'espèce n'est pas signalée dans le réseau.

Les pucerons sont souvent qualifiés de ravageurs secondaires pour le maïs. Cette année, ces insectes sont présents dans un grand nombre de parcelles.



Sitobion avenae sur feuille de maïs (C. GAZET, CA 62 – 59)

Vous trouverez le tableau décrivant les pucerons qui peuvent être présents dans les maïs, ainsi que les seuils indicatifs de risque, dans les BSV Grandes Cultures des semaines précédentes.

Analyse de risque

Il est recommandé d’observer régulièrement les parcelles en différents points dès la levée du maïs, début du stade de sensibilité de la plante, afin de détecter l’éventuelle présence de pucerons et plus particulièrement de *Metopolophium dirrhodum*. Sur des plantes plus développées, **les colonies présentes sur les faces inférieures des feuilles** doivent également être prises en compte.

Par rapport à la semaine dernière, les niveaux de **populations de pucerons sont stables, voire en légère baisse**. Il n’a pas été noté la présence d’auxiliaires.

A noter que les conditions climatiques auront une forte influence sur l’arrivée de pucerons et le développement de populations dans les parcelles de maïs ainsi que sur le développement de **la faune auxiliaire et sa capacité à réguler naturellement les populations de ravageurs**.

Pyrale : Chrysalidation

Le suivi de la chrysalidation des larves de pyrale, permet de prévoir l’émergence des papillons. Les chenilles hivernantes se transforment en nymphes au mois de juin. Dans la cage d’élevage à Amiens (Somme), **les pyrales ne sont pas encore entrées en nymphose** (le taux de chrysalidation est de 0%).

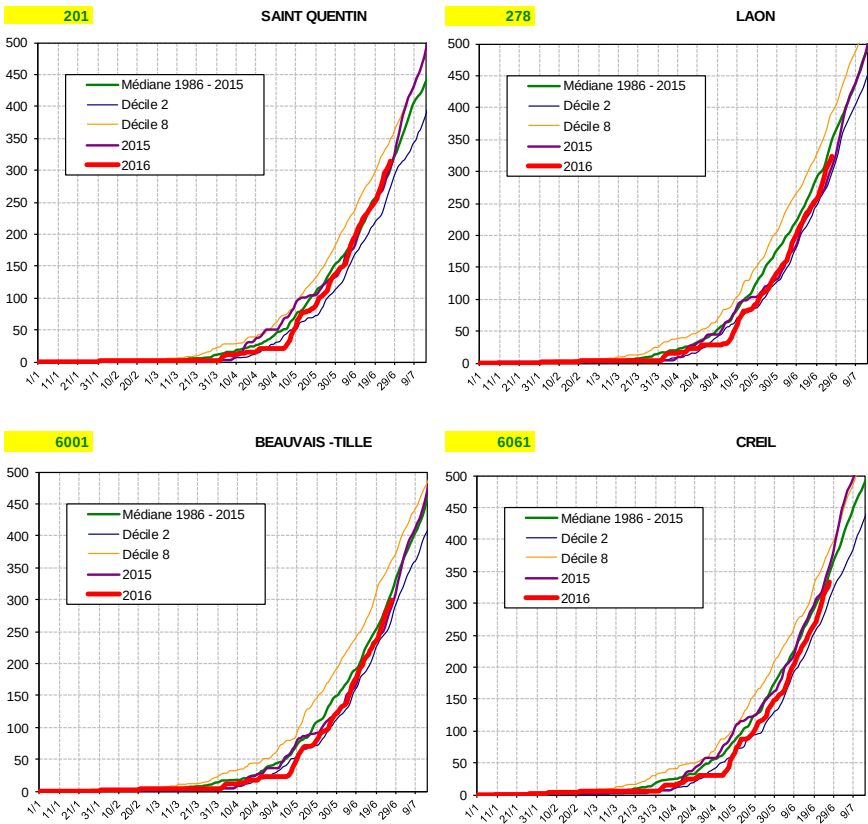
Des premières captures de «pyrale» sont signalées au nord de la Loire en région Centre.

En Picardie, les pièges pyrales sont à mettre en place dès maintenant. 3 pièges ont été relevés cette semaine. Aucune capture de papillon n’est observée.

Suivi climatique : La somme des températures en base 10 depuis le 1er janvier constitue un bon indicateur de la précocité des premiers vols de pyrale, en complément des relevés de piègeages.

Les 4 graphiques ci-dessous représentent l’évolution de ce cumul de températures base 10 depuis le 1er janvier 2016 pour 4 stations météo régionales. Le comparatif des courbes permet de situer 2016 (ligne rouge) en comparaison à 2015 et aux années statistiques. En comparaison à l’année médiane et à l’année 2015, 2016 serait tardive (sauf Saint-Quentin). Cette tendance est à suivre les prochaines semaines pour positionner l’année 2016.

Les données bibliographiques montrent qu’il faut environ 350°C (base 10) pour avoir 10% de papillons en activité. De même, la durée d’incubation des œufs après ponte dépend de la température journalière. Elle est estimée à 135°C (base 0) soit 6 à 8 jours selon les températures moyennes.



Source des données : Arvalis-Institut du végétal - Météo France

Rappel des zones à risque :

Il s'agit du risque de présence de l'insecte pour l'année 2016. Ce risque est estimé à partir du nombre **de larves présentes dans les plantes avant la récolte 2015**, et donc avant l'application des méthodes prophylactiques conseillées à l'automne 2015 (broyage des cannes et des bas de tiges, labour).

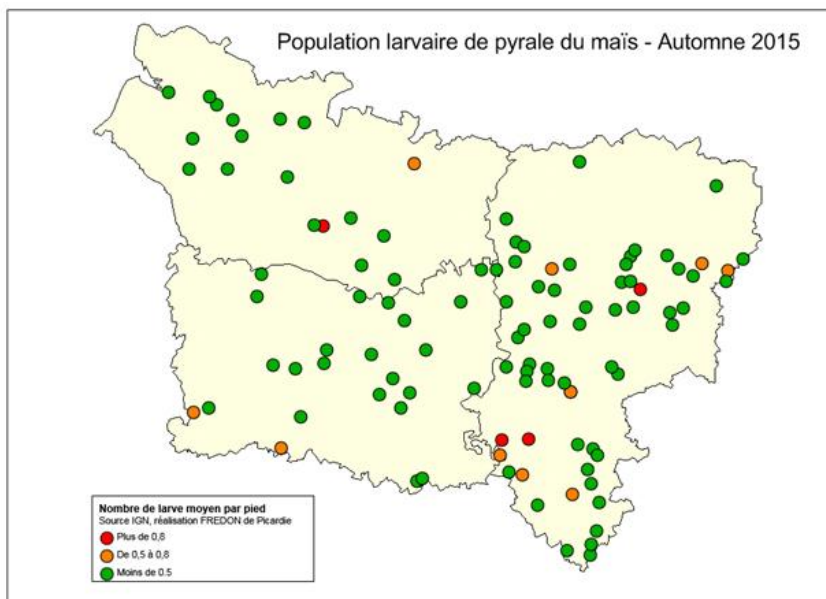
Les zones à « risque pyrale du maïs » sont celles où l'on a observé à l'automne dernier, avant la récolte du maïs 2015, des populations larvaires supérieures à 0,8 larve par pied en moyenne. Dans ce cas, les parcelles en maïs sur maïs ou une culture de maïs proche du comptage, sont « parcelles à risque » **et nécessitent une forte vigilance**.

Si les comptages larvaires se situent entre 0.5 à 0.8 larve par pied, les parcelles de maïs sur maïs en 2016 ou autour du comptage seront en zone à risque moyen. S'il y a eu broyage des cannes et labour, la destruction des larves diapausantes sera importante et, en 2016, la parcelle de maïs sera moins concernée par un risque d'attaque de pyrale.

Par contre, **si les cannes ont été laissées en surface, la conservation des larves est maximale et le risque devient important** pour les parcelles toutes proches ou en maïs sur maïs en 2016. Dans le cas d'un maïs "ensilage", on considère que pour un comptage larvaire entre 0.5 et 0.8, le risque de présence de l'insecte est moins important que pour un maïs grain.

En dessous d'un comptage de 0.5 larve par pied, le risque de présence de l'insecte et donc de dégâts pour un maïs implanté en 2016 dans cette zone est faible.

Les parcelles à risque « pyrale » existent en Picardie, mais en nombre réduit.



BETTERAVES

Les observations durant la période du 15 au 21 juin ont été réalisées sur 14 parcelles fixes.

Stades :

Les premières parcelles de réseau d'Epidémiosurveillance couvrent le sol. :

- 14 % des parcelles couvrent le sol,
- 65 % des parcelles couvrent le sol sur 70-80 %,
- 14 % couvrent le sol sur 50-60%,
- 7 % des parcelles sont à 14 feuilles développées.

Observations particulières :

La **bactériose** (*pseudomonas*) est présente dans de **nombreuses parcelles** de betteraves. Elle se caractérise par la présence de taches brunes à noirâtres, de formes circulaires ou très irrégulières, au centre des feuilles ou sur la périphérie du limbe. Les conditions climatiques actuelles **sont très favorables** à son apparition.

Rappelons une nouvelle fois que cette bactériose n'occasionne aucun préjudice à la culture.



les taches présentes sur les feuilles de betteraves sont de la bactériose - ITB



Zones où les betteraves se ne développent pas , lieu à problème d'acidité - ITB

Le développement de la végétation se poursuit, laissant apparaître dans quelques parcelles des zones complètement bloquées, décolorées (vert pâle, jaune). Plusieurs problèmes s'extériorisent : défauts d'alimentation en éléments fertilisants, acidité de surface, mauvais enracinements liés à la structure.

Ravageurs :

Des galeries de pégomyies sont observées dans les anciennes feuilles de betteraves, cette situation évolue peu.

Rappelons que le seuil indicatif de risque, avant couverture du sol, est de : 10 % des plantes avec galeries et présence d'asticots. Le seuil évolue dès la couverture du sol en passant à 50 % des plantes avec galeries et présence d'asticots.

Des perforations dues aux noctuelles sont parfois observées. La première chenille a été identifiée dans une parcelle fixe dans l'Oise. Le seuil indicatif de risque est de 50 % de plantes avec morsures et présence de chenilles vivantes. **Nous en sommes très loin !**

Betteraves adventices et «montées»

Les **betteraves adventices** commencent à dépasser les betteraves semées. Avec l'humidité actuelle, il est facile de les arracher. Il est souhaitable **de ne pas les laisser sur place** et de les sortir du champ car, avec la pluie, les racines reprennent vie et il sera nécessaire de repasser pour les éliminer !

Les **premières montées de l'année** apparaissent également.



Les betteraves adventices émergent , il est conseillé de les arracher et de les sortir du champ - ITB

Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa est une bactérie transmise et dispersée par des insectes qui s'attaque à de multiples espèces végétales : vigne, agrumes, prunus, café, avocat, luzerne, laurier sauce, laurier rose, chêne, érable....

Certaines sous-espèces de cette bactérie conduisent à des dépérissements massifs de plantes d'intérêt économique : agrumes, oliviers, vignes, d'où son classement au niveau de l'Union européenne en tant qu'organisme nuisible réglementé (ONR - voir BSV Pomme de terre du 31 mai 2016 concernant le fond de mutualisation sanitaire et environnemental).

Après détection, il n'existe pas de moyen de lutte curative contre cette bactérie, hormis l'arrachage, la destruction des plantes contaminées et la lutte contre les insectes.

Face à cette menace très importante (plusieurs foyers en France en Corse et en région Provence Alpes Côtes d'Azur), le ministère en charge de l'agriculture a renforcé son dispositif de surveillance.

En région Hauts de France, peu de végétaux sont actuellement sensibles à cette bactérie, toutefois, les contrôles du SRAL ont été renforcés notamment dans les jardinerie (en particulier pour de nombreuses plantes ornementales : caféier, olivier, laurier rose, lavande....).

[Pour en savoir plus.](#)

Pour tous renseignements complémentaires, contacter au SRAL Nord-Pas-de-Calais – Picardie :

- Madame Dominique SCHAEVERBEKE - 03 22 33 55 04
- Monsieur Olivier LOUGUET - 03 21 08 62 87

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asel, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capseine, CFA Le Paraclet, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Terres Inovia, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Valfrance, Vivescia, Van Robaeys Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom – Terres Inovia. M. Roux Duparque – Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Ag. de la Somme et D.CAST – Arvalis. **Betteraves** : H. Hemeryck – Chambre d'Ag. de l'Oise et P. Delefosse - ITB 60. **Luzerne** : T. Leroy – Chambre d'Ag. de la Somme

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/> et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux- Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr .

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.